

Guide pratique à l'usage des parents et des assistantes maternelles

APPRENDRE À CONNAITRE L'ENFANT

L'échange autour des thèmes abordés ci-dessous permet de faciliter le dialogue entre l'assistant maternel et les parents afin :

- d'instaurer dès le début un climat de confiance,
- de respecter le rythme propre à chaque enfant,
- de préciser la place et l'individualité de chacun.

En fonction de l'évolution de l'enfant, ces points seront à réévaluer.

HABITUDES DE SOMMEIL

Les signes annonciateurs du sommeil :

.....
.....

Les heures habituelles d'endormissement et la durée de la (ou des) période(s) de sommeil :

.....
.....

Les habitudes ou les objets nécessaires pour l'endormissement de l'enfant (doudou, sucette, autres habitudes à décrire : obscurité, gêne vis à vis du bruit.....) :

.....
.....

RAPPEL : Bébé doit être couché sur le dos, sans oreiller ni couverture, et dans une chambre à température modérée (19 à 20° C).

HABITUDES ALIMENTAIRES

Nombre de repas par jour au domicile de l'assistant maternel et à quels horaires approximatifs :

.....
.....

A-t-il une allergie alimentaire connue ? Précisez lesquelles :

.....
.....

Avez-vous des interdits alimentaires ? Précisez lesquels :

.....
.....

Quelle est votre position concernant les grignotages, sucreries, etc.... ?

.....
.....

Pour le nourrisson

Quelles sont ses habitudes pour prendre son biberon ?
.....

Quelle quantité de lait boit-il ?
.....

A quelle température aime-t-il son biberon ?
.....

Est-il sujet aux régurgitations ?
.....

Pour l'enfant plus grand

Mange-t-il seul ?
.....

Voulez-vous qu'il goûte à tout ?
.....

Ses repas sont-ils mixés, en petits morceaux, ... ?
.....

Cuisine familiale ou petits pots ?
.....

REMARQUE : Un échange régulier entre parents et assistant maternel doit permettre de veiller à l'équilibre alimentaire de l'enfant.

ACTIVITES D'ÉVEIL

ATTENTION : il est préférable d'informer les parents des projets de sorties au préalable.

Quelle place accordez-vous aux sorties ?
.....
.....

Pour le tout-petit, dans quelles positions et où se sent-il le plus à l'aise pour jouer ?
.....
.....

REMARQUE : Bébé a besoin d'attention : sourires, paroles, regards, caresses, comptines,

Avec quoi votre enfant aime-t-il jouer ?

.....
.....

Quelles activités préfère-t-il ? (Puzzles, dessin, peinture, livres, poupées, voitures, etc....)

.....
.....

Acceptez-vous que votre enfant regarde la télévision, et/ou des cassettes vidéo, et à quel rythme ?

.....
.....

❖ **Activités du Relais Assistants Maternels :**

Une professionnelle de la petite enfance accueille les assistants maternels dans le cadre du Relais.

Outre les activités réalisées avec son assistant maternel, acceptez-vous que votre enfant participe aux activités du Relais Assistants Maternels, sous réserve d'en être préalablement informés ?

Accord des parents : **OUI** **NON**

❖ **La halte-garderie :**

Elle contribue à la socialisation de l'enfant et répond à certains de ses besoins, tels que le jeu et la communication avec des enfants de son âge.

Les parents peuvent souhaiter que l'enfant bénéficie de ce mode de garde pendant le temps d'accueil chez l'assistant maternel.

OUI **NON**

Si oui, à quel rythme ?

Les déplacements de l'enfant seront assurés par :

L'assistant maternel **OUI** **NON**

Les parents **OUI** **NON**

Le paiement de la halte-garderie sera assuré par :

L'assistant maternel **OUI** **NON**

Les parents **OUI** **NON**

La rémunération de l'assistant maternel sera maintenue pendant le temps de la halte-garderie :

OUI

NON

COMPORTEMENT DE VOTRE ENFANT

Comment se comporte votre enfant ?

- Avec les autres enfants :

.....

- Avec les personnes inconnues :

.....

.

Comment se fait-il comprendre ?

.....

.....

Dans quelles circonstances pleure-t il ?

.....

Comment le consolez-vous ?

.....

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

HYGIÈNE ET PROPRETÉ

Votre enfant porte-t-il des couches ?

A quels moments de la journée ?

Où en est-il de son acquisition de la "propreté" (pot, WC,...) ?

.....

ATTENTION : Pour un début d'acquisition de la propreté, l'âge moyen se situe autour de 18 mois correspondant à une maturité physiologique et psychologique de l'enfant avec des variations individuelles

AUTRES

Les évolutions et modifications des choix éducatifs fondamentaux concernant l'enfant feront l'objet d'un échange régulier entre les parents et l'assistant maternel.

Autres observations dont vous souhaitez informer l'assistant maternel :

.....
.....
.....
.....

SANTÉ DE L'ENFANT

Pour être accueilli chez l'assistant maternel, l'enfant doit avoir reçu vaccination B.C.G.

Les parents s'engagent à fournir les renseignements médicaux suivants :

➤ Date des vaccinations :

.....
.

➤ Allergies :

.....
.

En cas d'accident ou de maladie subite, l'assistant maternel doit prévenir les parents le plus tôt possible et appeler le médecin traitant de l'enfant si possible.

Docteur :

Docteur :

En cas d'urgence, l'enfant sera conduit :

Centre Hospitalier :

la Clinique :

.....

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18 ou depuis un portable : 112

S.A.M.U. : 15

Centre anti-poisons de Lyon : 04 72 11 69 11

De plus, l'assistant maternel est tenue de déclarer sans délai au Service de la Protection Maternelle Infantile tout accident grave survenu au mineur dont elle avait la garde.